

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4^{ème} REUNION DE 2013

Séance du 28 juin 2013

CG 13/4^{ème}/I-0

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2013

L'an deux mille treize, le 28 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;

Vu le projet de décision modificative n° 1 de 2013,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Adopte la décision modificative n° 1 de 2013 du département qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 50 314 533,00 €.

Adopté à l'unanimité.

Ont voté la DM1 : Mme SARDEING-RODRIGUEZ, MM. ALBERT, ASTOUL, ASTRUC, AURIENTIS, BAYLET, BÉSIERS, CAMBON, CAPAYROU, DAGEN, DEPRINCE, DESCAZEAUX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, HÉBRAL, LACOMBE, LAVABRE, MARTY Michel, MARTY Patrick, MASSIP, MOUCHARD, QUÉREILHAC, RAYNAL, ROGER, ROSET, TABARLY et VIGUIÉ.

Le Président,